

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 006/2022

A la société KONGO CONSULT

Après avoir reçu le contrat du marché n°7073/PRRIS/BCECO/DG/DPM/CLM/2019/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains six mille sept cent quarante-cinq, dix centimes (USD 6 745,10) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 26/01/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

P.O



Directeur Général